



COMMUNIQUE

31 mars 2009

Rapport Balladur : la FNCCR plaide pour de grandes intercommunalités de services.

La FNCCR a étudié avec intérêt les propositions du « Rapport Balladur ». Elle constate que ce rapport n'ignore pas la question d'une évolution des intercommunalités de petite taille, proposant de « rationaliser le paysage des syndicats locaux ».

En se positionnant également en faveur du maintien des compétences « électricité », « gaz », « eau et assainissement » et « déchets » dans le périmètre des communes ou de leurs groupements, le rapport conforte le développement des syndicats départementaux ou interdépartementaux de services (notamment dans le domaine de l'énergie) qui constituent l'essentiel des adhérents de la FNCCR.

A ce titre, la FNCCR observe qu'avec le soutien de la Direction générale des collectivités locales, le nombre de syndicats d'électricité à la maille départementale ou interdépartementale progresse sensiblement. Outre qu'elle assure une nécessaire solidarité entre les communes, la croissance de taille des intercommunalités de services permet un dialogue constructif avec des concessionnaires (groupes EDF, GDF Suez, Veolia...) devenus de grands groupes internationaux. En parallèle, ces syndicats de taille départementale diversifient leurs compétences dans des domaines connexes (gaz, communications électroniques).

La FNCCR reste prudente quant aux missions qui pourraient être déléguées dans ces domaines aux grandes métropoles, notamment au regard de l'indispensable solidarité : gardons-nous de créer des fractures territoriales entre les grandes agglomérations et les autres collectivités.

La FNCCR milite pour le rapprochement des collectivités, dans le cadre de syndicats mixtes dédiés aux services publics en réseaux (électricité, gaz, eau et assainissement, communications électroniques, valorisation des déchets).

Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)

*Créée en 1934, la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*

www.fnccr.fr / www.claienergy.fr / www.energie2007.fr / www.servicedeau.fr /